DÉPARTEMENT DE LA SOMME

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



Jean DOUBLET

du 18 Novembre 1962

2ME CIRCONSCRIPTION

(MONTDIDIER)



Dominique FAUCHILLE

ELECTRICES, ELECTEURS,

Depuis 13 ans, Conseiller général Indépendant du Canton de Montdidier et. depuis 1958, Député de la 2me Circonscription de la Somme, j'ai le droit de dire qu'avec honnêteté et conscience, sans démagogie, mais avec le désir d'être utile à tous, j'ai, durant des années, travaillé de mon mieux, avec la volonté de servir ce coin de France où je suis né et, par dessus tout, la Patrie.

J'ai été à la disposition de mes Collègues du Conseil Général, des Maires, des Conseils Municipaux, des Syndicats de Collectivités, et de tous ceux qui sont venus me voir ou m'ont écrit. Je n'ai fait d'exception pour personne. Je n'ai jamais demandé la couleur politique de quiconque désirait mon aide.

Si la confiance de mes concitoyens m'est renouvelée, ils savent que je serai à leurs côtés, comme par le passé, simplement, amicalement.

Le rôle du député est, d'une part, de **contrôler l'action gouvernementale,** de **discuter les lois** qui sont soumises au Parlement et, d'autre part, de défendre les intérêts de la circonscription qu'il représente. **Pour cela il doit être un homme libre.**

Elu indépendant, mon unique souci fut toujours de servir loyalement, et au-delà de toutes considérations, la France et la République.

Je suis resté fidèle à l'idéal qui nous animait tous en 1958, c'est pourquoi je fus amené, au cours de ces quatre années, à voter tantôt pour, tantôt contre le Gouvernement, selon que j'y voyais ou non l'intérêt général et, par conséquent, celui de chacun de vous.

Je n'ai jamais accepté d'être une machine à voter. J'ai suivi la route de la clarté et de la probité intellectuelle, c'est sûrement la plus difficile pour un homme politique.

Contrôler l'action du gouvernement n'est pas le renverser systématiquement ni revenir aux erreurs de la IVme République. La Constitution actuelle ne le permet pas. Prétendre le contraire est un grossier mensonge.

Si l'on établit le bilan de la Législature :

On Constate :

— un redressement certain de nos finances extérieures
— la reconstitution de nos réserves de devises
— le remboursement de la totalité de la dette à moyen terme et, par anticipation, d'une partie de celle à long terme.

Mais

— **Le franc** à été dévalué de 17,5 %
— **Les investissements,** qui conditionnent l'avenir, ont été freinés puisque l'augmentation qui était de 55 % de 1953 à 1957 n'est plus que de 11 % seulement de 1957 à 1961.
— **Les salariés,** les **économiquement faibles,** les **agriculteurs,** les **rentiers ont été gravement lésés par cette situation** !

— **Les dépenses budgétaires** ont augmenté de 47 % de 1958 à 1962 — (la force de frappe, l'aide aux anciens territoires de l'Union française, les recherches nucléaires et balistiques ont diminué l'effort en faveur de l'Education Nationale, de la Santé Publique, des routes).

Voilà pourquoi j'ai voté contre le budget de 1962.

Quant au budget de 1963, il ne prévoit aucune mesure nouvelle pour les personnes âgées et les Anciens Combattants. En ce qui concerne le budget annexe des prestations sociales agricoles, l'Etat veut réduire la participation du budget général de 71 à 29 milliards d'anciens francs, ce qui provoquerait une augmentation des cotisations des allocations familiales agricoles, des cotisations cadastrales vieillesse et des cotisations individuelles vieillesse.

Tout cela n'est ni social ni raisonnable et les vertus du redressement financier de 1958 finissent par s'épuiser.

QUE VEULENT LES INDEPENDANTS-PAYSANS ?

POLITIQUE ETRANGERE :

Solidarité atlantique, renforcement de l'O.T.A.N. Construction de l'Europe communautaire.

POLITIQUE AGRICOLE :

Assurer aux agriculteurs la parité avec les autres secteurs économiques.

— Sauvegarder l'exploitation familiale.

— Donner aux exploitants, tout en préservant les droits légitimes de la propriété, la sécurité qui doit leur garantir le profit de l'effort, et des sacrifices qu'ils ont consentis.

Faciliter et développer l'instruction technique des jeunes.

POLITIQUE FINANCIERE, ECONOMIQUE ET SOCIALE :

Stabilité de la monnaie, refonte et allègement de la fiscalité, meilleure répartition du budget de façon à dégager des crédits plus importants pour la Construction, l'Education Nationale, la Jeunesse et les Sports, les routes, Réforme de la Sécurité Sociale, Création d'un Fonds National des personnes âgées, élévation du niveau de vie des travailleurs, défense de l'artisanat et de la propriété commerciale, etc...

ELECTRICES, ELECTEURS,

Comme il y a 4 ans, Dominique FAUCHILLE, adjoint au Maire de Moreuil, homme de progrès social, est mon remplaçant éventuel.

Le 18 Novembre, vous êtes appelés aux urnes. Si vous le désirez, je resterai votre représentant. D'un même cœur et dans l'union, nous travaillerons ensemble pour la France, la République et la Paix.

Jean DOUBLET

Député sortant

Conseiller Général du Canton de Montdidier

Remplaçant éventuel

Dominique FAUCHILLE

Adjoint au Maire de Moreuil

Candidats Indépendants-Paysans d'Action Sociale

IMP. P. LOISNARD - AMIENS